

Procès-verbal N° 5-2023
Réunion du Comité Social et Économique
du 25 juillet 2023 en distanciel

Président de séance :

- M. Styve JOLY

Secrétaire de séance :

- M^{me} Natacha KOLMUS (CFDT)

Membres titulaires présents :

- M. Marc ANSIDEI (CFTC)
- M. Dany GOULOIS (CFDT)
- M. Ludovic KOWALCZYK (CFDT)
- M. Nicolas KRYSZEWSKI (CFDT)

Titulaires absents excusés :

- M^{me} Vanessa KUREK (CFDT)
- M. Madhi SAHRAOUI (CFDT)
- M. Pascal ROHART (CFDT)

Titulaires absents :

La séance est ouverte à 9h30, par M. JOLY Styve, Président.

Ordre du jour de la réunion :

1. *Approbation du PV de réunion de CSE du 27 juin 2023*
2. *Evolution générale des commandes et activités de l'entreprise pour le 2^{ème} trimestre 2023*
3. *Evolution des effectifs et de qualification des salariés par sexe pour le 2^{ème} trimestre 2023*
4. *Comptes de Mutuelle 2022*

1. Approbation du PV de la réunion de CSE du 27 juin 2023

Après une modification sur le point lié au site de Buchelay, les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le PV de la réunion du 27 juin 2023.

Un vote est réalisé :

- Avis favorable : 5 voix

Le PV du 27 juin 2023 est approuvé.

2. Evolution générale des commandes et activités de l'entreprise pour le 2ème trimestre 2023

Didier BOUTET indique que le Chiffre d'Affaires réalisé sur le 2^{ème} trimestre 2023 a été de 14 889 582€, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année dernière et un écart de + 6% par rapport au budget.

Métier	Tot. période		Ecart		Poids
	C.A. N	N-1	Valeur	%	%
Maintenance industrielle	8 571 384	6 134 527	2 436 857	40	57,57
Travaux neufs	4 159 250	4 950 548	-791 298	-16	27,93
Formation	1 111 490	789 617	321 873	41	7,46
Ingénierie	1 047 458	968 746	78 712	8	7,03
TOTAL (Nbre de critères : 4)	14 889 582	12 843 438	2 046 144	14	100,00

En cumul, depuis le début de l'année, le CA réalisé est de 24 034 K€. Et sur la totalité de l'année 2023, le CA devrait se situer aux alentours de 60 millions d'€.

Didier BOUTET précise que l'activité éolienne a été multipliée par 3 pour atteindre près de 3,5 millions d'€ là où l'année dernière le CA réalisé était de 1,174 millions d'€. Cette croissance importante est due au contrat avec GE sur le contrôle qualité de la production d'éolienne dans leur usine de Montoir.

Cette croissance permet de compenser les 2 secteurs en souffrance : naval et automobile où la marge brute obtenue est basse.

Pour autant, il n'est pas question pour le moment d'abandonner ces secteurs où il est important de conserver un positionnement stratégique. Il est par contre nécessaire de disposer d'autres activités qui viennent compenser l'impact de ces 2 secteurs.

Le Pôle conseil est également un vecteur de développement fort : 1 418 K€ au 2^{ème} trimestre 2023 pour la partie ingénierie soit + 9% par rapport à l'année dernière et 1 111 K€ pour la partie formation soit + 44 %.

Nous connaissons cependant des difficultés de recrutement pour l'activité ingénierie. Ce sont des métiers en tension.

Le Chiffre d'Affaires de l'activité navale est en fort développement (+ 54 % sur le 2^{ème} trimestre). Cela est dû à la fin de production de navires dont les commandes avaient été passées avant la crise sanitaire.

NK SS

Il n'y a pas eu d'activité MAP au 2^{ème} trimestre, mais une nouvelle prestation a été prise pour 1 an et ½ sur l'usine Stellantis de Trnava. Didier BOUTET précise que la marge sera basse mais cela nous permettra de rester présent sur le secteur de l'emboutissage automobile.

Le Projet CR3 Stellantis a démarré sur Rennes. Il devrait durer 1 an ½.

Didier BOUTET précise également qu'ADP va réaliser de gros investissements sur un système de climatisation intégrée (PCA) aux passerelles. Maser Engineering étudie donc la possibilité de se positionner sur ce marché.

Pour l'établissement de Flers, un contrat a été remporté avec la RATP.

Les 10 principaux clients sont :

Classement	Groupe (Clients)
1°	STELLANTIS (Construction automobile)
2°	CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Naval)
3°	AEROPORTS DE PARIS (ADP) (Aéroportuaire)
4°	GE (Energies Renouvelables)
5°	AIRBUS GROUP (Aéronautique)
6°	SAFRAN (Aéronautique)
7°	CT INGENIEROS (Ingénierie / R&D / Machines Spéciales / Forma)
8°	NORDEX (Energies Renouvelables)
9°	DASSAULT (Aéronautique)
10°	ABB (Intégrateur Automobile)
	<Autres critères>

Et les 5 premiers secteurs d'activité sont :

Classement	Secteur d'activité
1°	Automobile
2°	Aéronautique
3°	Energie - Environnement
4°	Services
5°	Naval
	<Autres critères>

3. Evolution des effectifs et de qualification des salariés par sexe pour le 2ème trimestre 2023

L'effectif de la Société au 30 juin 2023 était de 447 salariés.

La répartition Homme / Femme est stable : 12,97 % de l'effectif est féminin. Quant au nombre de CDD celui-ci est en légère baisse. Il est à noter toutefois qu'il inclut les alternants qui représentent 27 personnes. Il y a donc 17 CDD autres qu'alternants.

NK SJ

Le nombre de temps partiels est fixe : 5. Styve JOLY indique que ce sont des temps partiels choisis par les salariés.

Concernant l'effectif intérim, il y a eu une augmentation continue des effectifs : 226 ETP en juin.

Les données relatives aux REHS n'appellent pas de commentaires particuliers.
Et il y a 206 h d'attente chantier en avril liée à l'activité Mise au Point.

4. Comptes de Mutuelle 2022

Styve JOLY présente les résultats 2022 du contrat " frais de santé ".

MASER – Historique des résultats Frais de santé

en Euros	Exercices de Survenance			
	2019	2020	2021	2022
Cotisations brutes	295 392	281 537	294 276	367 797
Taxes	34 710	33 098	34 587	43 241
Cotisations brutes de chargements nettes de taxes	260 681	248 439	259 690	324 556
Chargements	28 023	26 707	27 917	34 890
Cotisations nettes	232 658	221 732	231 773	289 666
Prestations Vivantier	281 361	258 936	316 027	324 362
Provisions pour sinistres à payer (PSAP)	0	0	1 327	7 785
Réseau de soins	0	0	0	0
Contribution patientée et COVID*	2 085	8 447	5 453	2 596
Charge de prestations	283 446	267 382	322 807	334 743
Solde technique	-50 788	-45 650	-91 034	-45 076
Ratio de sinistralité net	121,8%	120,6%	139,3%	115,6%

Cela fait plusieurs années que les comptes sont en négatif ce qui a contraint à revoir le montant des cotisations en 2023.

La garantie de base est bénéficiaire (+ 28 408 €) tandis que les garanties 2 et 3 sont largement déficitaires (-19 737 € et -55 139 €).

La surcomplémentaire santé est redevenue positive (+ 1391 €) après avoir été négative en 2021 (- 2 272 €).

Le reste à charge, toutes garanties confondues a été de 8% des dépenses.

Les postes optique et dentaire représentent 50 % des remboursements.

Sur l'année 2022, le nombre de bénéficiaires du contrat Frais de Santé a augmenté de 6,9 % pour atteindre 802 personnes couvertes en moyenne.

Il est à noter que si les conjoints représentent 12 % des bénéficiaires de la Mutuelle, ils perçoivent 25% des remboursements.

La moyenne des prestations versées aux adhérents salarié est de 362 € tandis que celle versée aux conjoints est de 833 €.

L'effectif des adhérents couverts par le contrat Mutuelle est plutôt jeune : 38,3 ans.

En 2022, le nombre d'anciens salariés concernés par la portabilité de la mutuelle a diminué de 12 % et les dépenses de 17%. Le montant des remboursements qu'ils ont perçus a été de 12 775 €.

Styve JOLY précise qu'il est en discussion avec d'autres Mutuelles pour revoir le contrat au plus tard au 1^{er} janvier 2024 et optimiser les cotisations tout en préservant au maximum les prestations.

Fait à Flers-en-Escrebieux, le 31 juillet 2023

La Secrétaire du C.S.E.
Natacha KOLMUS



Le Président du C.S.E.
Styve JOLY

